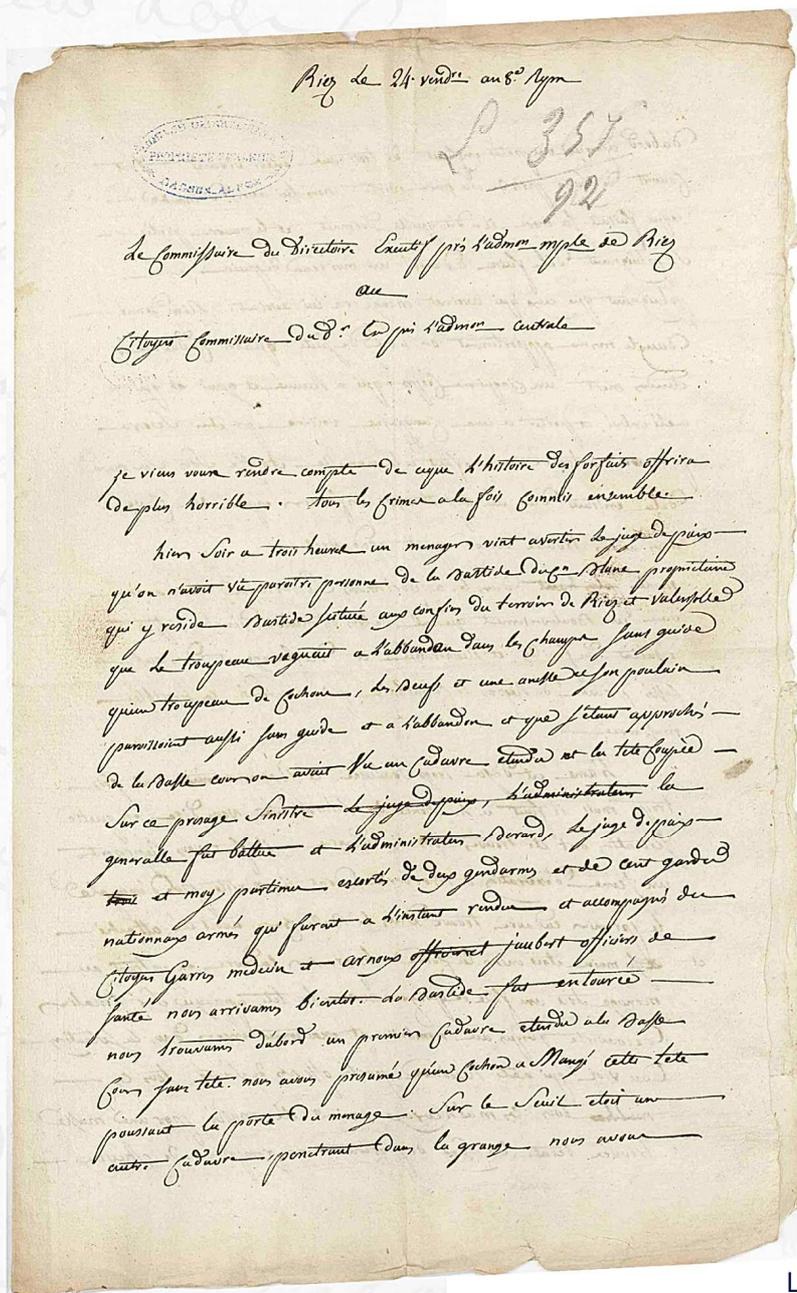




RIEZ, 1799 : LE CRIME DU SIÈCLE

Onze morts à la bastide du citoyen Blanc



C'est un spectacle atroce que découvre le commissaire de Riez le 23 vendémiaire an 8 (15 octobre 1799), à la bastide du citoyen Joseph Blanc. Accompagné du juge de paix, du médecin Garcin, des officiers de santé Jaubert et Arnoux, et de la force armée, il retranscrit son impression dans le rapport adressé au ministre de la Police générale le 23 août au soir : « ce que l'histoire des forfaits offrira de plus horrible. Tous les crimes à la fois commis ensemble ».

Dans la cour gît le cadavre de Joseph Charabeau, le granger, 45 ans, la tête dévorée par un cochon. Dans la pièce principale de l'habitation apparaît le cadavre de sa fille Marguerite, 3 mois, étouffée sous sa mère Anne, laquelle, gravement blessée, expire peu après. La tête appuyée sur l'escalier, se découvre le corps violenté de son autre fille, Marie, 16 ans, allongée sur le dos. Vers la fenêtre, couché sur le côté droit, Maxime Reymond, le berger, 55 ans, a la tête écrasée, alors qu'à côté, les cadavres du couple Marguerite Segond et Joseph Blanc montrent des traces de torture. Dans une cave, trois hommes et une femme tués : Jean Martin, 36 ans ; Antoine Garagne, 23 ans, le garde cochons ; Joseph Charabeau, 18 ans, fils d'un premier lit, et Suzanne Reymond, 62 ans. Les victimes entravées portent encore les stigmates de coups de stylets et ont la tête « massée », c'est-à-dire fracassée à coups de gourdin.

Pire, écrit le narrateur, « Le citoyen Blanc, vieillard de plus de 80 ans, avait été d'abord attaché dans son appartement supérieur au clou qui tient la crémaillère et là avait été chauffé. Les officiers de santé ont trouvé la plante des pieds et les genoux brûlés. Son épouse avait été brûlée aux parties sexuelles et ensuite on les avait descendus à l'appartement du ménage, ils avaient été massés l'un près de l'autre ».

La maison est sens dessus dessous. Un enfant de 3 ans, Jean-Paul, retrouvé couvert de sang, a échappé au massacre. Le bambin raconte comment, leur forfait accompli, les brigands ont dîné d'une bonne omelette.

*Ce billet est assuré par Jean-Christophe Labadie, directeur des Archives départementales des Alpes de Haute-Provence.